



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 20 juin 2016

PROJET

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Motocyclisme s'est réuni le lundi 20 juin 2016 au siège de la FFM, 74 avenue Parmentier, 75011 PARIS, sous la présidence de Monsieur Jacques BOLLE, Président.

PRESENTS :

Mesdames DIEUDONNE Dany et RESCHKO-JACQUOT Pascale.
Messieurs ASTIER Joël, BELLANGER Alain, BERTAUD Patrick, BOLLE Jacques, BRACHET Patrice, CLAVREUL Jean-Claude, COURBOULEIX François, COUTANT Patrick, DAVID Patrick, DESNUES Jean-Marc, DIEUDONNE Fernand, DURAND Philippe, DUSSOLLIER Vincent, FAIVRE Joël, FOREST Jean-Pierre, GONTIER Gilbert, GOUX Christian, LAMOUREUX Patrick, MEILLER Jean-Guillaume, MOREAU Jean-Pierre, ORTEGA Pierre, PLANCHON TOURLY Gilles, POMMIER Thierry, RIGAUDIAS Vincent, SAURAY Benoist, SCHICKEL Jean-Marc, SIMON Eric et THOLLAS Patrick.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur MOUGIN Jean-Pierre, Conseiller du Président.
Messieurs JULIEN Antoine, LEMAITRE Jacques et LIQUIER Robert, Membres Honoraires.
Messieurs ABADIE Guy (LMR Midi Pyrénées), BOFILL Didier (LMR Languedoc Roussillon), CHEVEREAU Michel (LMR Centre), HEBERT Philippe (LMR Normandie), JACQUES Olivier (LMR Lorraine), LIOGIER André (LMR Rhône-Alpes), MAINDRON Jean-Luc (LMR IDF), MASINI Claude (LMR Franche Comté), POTEAUX Erik (LMR Flandres), PRADEAU Yves (LMR Limousin), STADLER Patrick (LMR Picardie) et VERNOIS Serge (LMR Auvergne).
Maitre Michel GRAVE (en partie).
Messieurs POIRIER Sébastien, Directeur Général, BONNEVILLE Pierre, CHAUMET-RIFFAUD Vincent, COURTY Jean-Thierry, LEROY Michel et BOISGROLLEIER Alex.

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Madame VOISIN Valérie. Messieurs BOUIN Christian, DELUCHEY Francis, DEMONTEIL Christian, GUYOT Christophe et LEBEAU Philippe.
Messieurs BERTRAND Raoul, CHEVALIER François, CHEVILLOT Maurice, CHIROUZE Jean, DEGRANGE Michel, FERMONT René, GUICHER Raymond, JEANSOU Marc, LACOUR Claude, MULLIE Eugène, ROBLIN Jacques, TOURNIER Guy et VIGE Michel, Membres Honoraires.
Madame Clotilde GALY.
Monsieur Philippe THIEBAUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie LEMOINE.

NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS PRESENTS : 30.

Le Président BOLLE ouvre la séance à 09h45 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Comité Directeur qui se réunissent pour la dernière fois de cette mandature.

Le Président informe les participants des décès de Monsieur Gaston DOUMECQ-LACOSTE, ancien Vice-président de la FFM et Président de la Commission Trial durant de nombreuses années et de Monsieur André COURBON, membre actif de la commission des Rallyes-Routiers. Le Président invite les participants à avoir une pensée en mémoire de Messieurs DOUMECQ-LACOSTE et COURBON.

Q. 01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 5 MARS 2016.

Aucune remarque ou demande de modification n'a été demandée.

Le procès-verbal de cette réunion est adopté.

Q. 02 - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT.

2.1 Déplacements du Président.

- 25 mars : Championnat du Monde FIM de X-Trial à Marseille (13).
- 30 mars : Conférence de presse des 24 Heures du Mans Moto au Mans (72).
- 9 et 10 avril : 24 Heures du Mans moto au Mans(72).
- 12 avril : Obsèques de Monsieur DOUMECQ-LACOSTE à Amilly (45) – décès survenu le 6 avril.
- 13 avril : Conférence de presse du Grand Prix de France de vitesse à Issy les Moulineaux (92).
- 17 avril : Championnat de France Supermotard au circuit de Bresse (71).
- 22 avril : Défis du Sport à Limoges (87).
- 23 avril : Championnat d'Europe de Quad Cross à Castelnau de Levis (81).
- 24 avril : Championnat de France d'Enduro à Saint Palais (64).
- 1er mai : Coupes de France Promosport au Circuit Carole (93).
- 2 mai : Conférence de presse du Grand Prix de France de vitesse au Mans (72).
- 7 et 8 mai : Grand Prix de France Moto au Mans (72).
- 10 et 11 mai : Réunions du Conseil de Direction de la FIM à Genève.
- 15 mai : Championnat du Monde FIM des Grands Prix de Side-car cross à Brou (28).
- 18 mai : Rendez-vous avec Monsieur BRUN, Secrétaire Général du CNOSF.
- 20 mai : Séminaire des Présidents de Ligues au siège de la FFM.
- 23 mai : Groupe de Travail des Professionnels de la moto.
- 24 mai : Rendez-vous avec les représentants du Lycée François Marty de Monteils (12).
- 25 mai : Réunion du Groupe de Travail Licences Epreuves au siège de la FFM.
- 31 mai : Accueil de la FIM-Europe.
- 4 et 5 juin : Championnat du Monde de motocross à Saint Jean d'Angély (17).
- 8 juin : Réunion avec la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) au siège de la FFM.
- 14 juin : Rendez-vous avec Gras Savoye pour point de situation semestriel.
- 18 juin : Championnat du Monde de Trial à Lourdes (65).

2.2 Informations du Président.

Assemblée Générale Elective du 30 septembre 2016.

La prochaine Assemblée Générale Elective se déroulera le vendredi 30 septembre au CNOSF.

Le programme prévisionnel de la journée du 30 septembre sera le suivant :

- De 09h30 à 12h30 : Assemblée Générale Elective.
- Déjeuner pour l'ensemble des délégués votants des Ligues et des membres du Comité Directeur (anciens et nouveaux).

De 14h à 18h : Réunion du nouveau Comité Directeur sans les membres de l'Assemblée Générale (Elections des membres du Bureau, des Présidents et membres des Commissions, Collèges et Comités et des instances disciplinaires et anti-dopage).

Le lendemain, samedi 1er octobre, une réunion du Comité Directeur nouvellement élu sera organisée au siège de la Fédération.

Assurances.

Le Président informe les participants que Covéa se nomme dorénavant MMA Entreprise.

Chaque fin de semestre, une réunion est organisée avec les assureurs afin de faire le point sur les dossiers sinistres de la FFM.

Le Président indique qu'en 2013, lors de la négociation avec notre nouvel assureur, il avait été mis en place une clause de retour sur résultats, ce qui implique que lorsque les résultats de notre assureur sont bons, il nous ristourne une partie de ces bénéfices.

Le 14 juin dernier, il est apparu que pour ce qui concerne la couverture Individuelle Accident (IA), la sinistralité 2014 ayant été peu importante, les bons résultats engendrés vont permettre un versement d'une participation à hauteur de 100.000 euros.

Pour l'année 2015, le reversement prévisionnel est de 320.000 euros.

Le contrat en cours arrivant à échéance en 2017, le prochain appel d'offre est en cours de réalisation pour un envoi courant juillet 2016. L'un des objectifs sera d'améliorer le niveau des garanties liées à l'IA.

Au sujet de la Responsabilité Civile (RC), le Ministère de la Justice a lancé fin avril une consultation publique portant sur l'avant-projet de loi de réforme de la Responsabilité Civile. De nombreuses dispositions de ce texte exposent le mouvement sportif à des risques juridiques élevés, car son objectif affiché est d'aller plus loin dans l'utilisation de la RC pour favoriser l'indemnisation des victimes. Des échanges avec le CNOSF et d'autres fédérations sont en cours pour apporter une réponse cohérente du mouvement sportif sur la question et limiter au maximum l'impact de ce texte sur l'activité sportive.

Congrès de la FIM-Europe 2018.

La FFM organisera le congrès de la FIM-Europe en 2018 à Nantes du 28 au 30 juin. Le site choisi est le Westotel, lieu où le congrès FFM avait été organisé en 2014.

Nouveau bus FFM.

L'actuel prestataire qui louait le bus utilisé sur les grandes épreuves françaises a informé la Fédération qu'il mettait fin à ses activités fin 2016 pour cause de retraite. Une réflexion a alors été menée dont il est ressorti que la solution la moins coûteuse à moyen terme était d'investir dans l'achat d'un camion avec aménagement d'une carrosserie dédiée permettant d'avoir un véhicule plus fonctionnel et mieux adapté à nos besoins. La personne qui gérait le bus jusqu'à présent (conduite + présence sur les épreuves) continuera à effectuer cette mission sous forme de prestation de service.

Le coût total HT estimé est de 290.000 euros et sera amorti sur dix ans.

Le Président indique que les demandes des Présidents de Commission de mise à disposition du bus seront plus faciles à satisfaire car moins onéreuse pour la Fédération.

Finale du Championnat de France de Supermotard de l'île de la Réunion en 2017.

Le Président informe les participants d'une demande d'organisation de la Finale du Championnat de France Supermotard 2017 par la Ligue de l'île de la Réunion. Il rappelle que l'édition 2012 de cette épreuve avait été un succès et que la Fédération avait donné son accord de principe pour y réorganiser une finale à moyen terme. Le Président souhaite connaître l'avis du Comité Directeur sur cette demande compte tenu des dépenses liées à ces déplacements (billets d'avion pour les pilotes + fret aérien pour les machines).

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Q. 03 - COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.

3.1 Informations du Directeur Général.

Personnel fédéral :

Monsieur POIRIER fait le point sur le personnel fédéral :

Direction Juridique: Retour de Tania PETRESCO le 1er juin 2016.

Démission de Ludovic FONTAINE qui quittera la Fédération en août.

Direction de la Communication : Prolongation du contrat CDD de Julien PARIS, archiviste-documentaliste jusqu'à fin juillet 2016.

Pôle de Bourges

Monsieur POIRIER indique que Monsieur Donald ADAMS partant en retraite en 2016, la décision de fermer la structure fédérale de Bourges a été prise. Une réunion de son Comité Directeur a été programmée le 27 mai dernier au siège de la Fédération et une Assemblée Générale est prévue le 7 juillet 2016 afin d'entériner cette décision et de régler l'aspect social pour les deux salariés.

Accueil de la FIM-Europe. Le 31 mai 2016

La FFM a accueilli le Secrétaire Général de la FIM-Europe et son assistante afin de leur présenter les modalités de fonctionnement de la prise de licences via l'Intranet fédéral.

Suite à cette présentation, il a été demandé à Monsieur POIRIER de prévoir une présentation aux fédérations des Balkans fin 2016 / début 2017.

Réunion des Secrétaire Généraux des FMNs et CONU à la FIM le 15 juin 2016.

Monsieur POIRIER a participé à cette réunion au cours de laquelle plusieurs thèmes ont été évoqués dont notamment l'harmonisation des licences des coureurs et les couvertures en assurances liées à celles-ci.

Trial Moto Anciennes

Monsieur POIRIER indique que suite à la réunion du 5 février 2016 au siège de la Fédération regroupant des acteurs du trial à l'ancienne, les discussions sont toujours en cours.

FIM Océania

Les échanges avec la FIM-Océania en vue de l'intégration de la Nouvelle Calédonie au sein de cette structure en tant que membre associé à son cycle d'épreuves sont toujours en cours avec sa Présidente Madame LAWRENCE.

PMR Cup (Pilote à Mobilité Réduite)

Pour la première fois en France, une épreuve handisport se déroulera dans le cadre d'une manifestation les 25 et 26 juin sur le Circuit Carole. Organisée par l'association "Handi Free Riders" dirigée par Stéphane PAULUS, la PMR Cup a pour vocation de permettre à des pilotes ayant un handicap de prendre le départ d'une course.

Séminaire des Secrétariats de Ligues

Le séminaire des Secrétariats de Ligues se déroulera les 20 et 21 octobre 2016 au Campanile Bagnolet. Les dossiers de participation seront adressés durant l'été.

Travaux dans les bureaux de la FFM

Les travaux de réaménagement de la zone DTN auront lieu à partir de début octobre et devraient durer environ trois mois. Aussi, il est probable que la réunion du Comité Directeur de décembre soit externalisée.

Pour conclure, et à l'occasion de cette dernière réunion de la mandature 2012-2016, Monsieur POIRIER souhaite remercier les membres du Comité Directeur pour le travail réalisé en collaboration avec les services de la Fédération.

3.2 Informations du Directeur Technique National

Monsieur COURTY excuse tout d'abord l'absence de Monsieur THIEBAUT.

Haut niveau

- Sidecar cross : l'équipage Giraud-Musset est toujours en course pour le titre mondial (résultat de l'accompagnement de la Fédération, notamment de Freddy Blanc comme entraîneur).
- Motocross : bons résultats des pilotes français, (Paturel, retours de Paulin Gauthier et de Dylan Ferrandis). Inquiétudes pour Romain Fèbvre suite à sa violente chute du 18 juin. A noter la génération montante en EMX 125 (Rubini, Goupillon, Pichon, ...).

- Enduro : Championnat du Monde Youth, succès du pilote de l'EAATT (Jean-Baptiste Nicolot). A noter le retour en E3 de Johny Aubert de bon augure pour les ISDE 2017.
- Vitesse : Yohan Zarco toujours en course pour le titre mondial en moto 2. Jules Danilo marque régulièrement des points en Moto 3.
- 25 Power : succès de l'école itinérante du CIP d'Alain Bronec.
- Long Track : Première course par équipe le 16 juillet 2016 en République Tchèque.
- Motoball : Course par équipe du 26 au 31 juillet au Pays Bas.

Groupe de Travail des Professionnels de la Moto :

Le Groupe de Travail qui deviendra un Comité lors des prochaines élections a réuni ses membres à trois reprises depuis le début de l'année. Les participants ont pu faire un état des lieux et envisager les modalités d'un rapprochement entre les professionnels de la moto et la Fédération.

Formation :

Monsieur COURTY se félicite de bonnes promotions à la fois en termes d'effectifs que de résultats d'examens sur les CQP (Certification de Qualification Professionnelle). Une troisième promotion de Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DE) va être développée sur Toulouse en partenariat avec Pascal FINOT. Un projet d'habilitation sur Reims est en cours (test de sélection en septembre).

Sécurité Routière :

Monsieur COURTY évoque enfin la proposition de loi du Député Provost pour la lutte contre les émissions sonores des 2 Roues Motrices sur la voie publique qui prévoit que la sanction passerait de la 2^{ème} classe à la 5^{ème}.

Q. 04 – SITUATION DU BUDGET 2016.

Monsieur Patrick BERTAUD fait un rapide point sur le résultat prévisionnel révisé en juin 2016 qui tient compte des ajustements liés aux ventes des licences, de l'augmentation des aides aux clubs organisateurs et de la ristourne liée aux primes d'assurance IA.

La projection fait apparaitre un résultat prévisionnel 2016 de 227.000 euros. Voir en annexe.

Pour 2017, Monsieur BERTAUD présentera à l'Assemblée Générale un budget avec un résultat positif de 344.000 euros.

Q. 05 – MODIFICATIONS DES TEXTES FEDERAUX ET DES RTS

5.1 Statuts.

Monsieur BOISGROLLIER soumet les propositions de modifications relatives aux statuts de la Fédération.
Le Comité Directeur donne son accord sur ces propositions qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'après-midi.

5.2 Règlement Intérieur.

Monsieur BOISGROLLIER soumet les propositions de modification du Règlement Intérieur.
Le Comité Directeur donne son accord sur ces propositions qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'après-midi.

5.3 RTS Endurance TT et Motocross.

Monsieur CHAUMET-RIFFAUD soumet tout d'abord les propositions de modifications des RTS des disciplines Endurance TT et Motocross.

Le Comité Directeur donne son accord sur les propositions.

La Direction des Sports et de la Réglementation adressera aux membres du Comité Directeur les versions définitives de ces documents.

Q. 06 – PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL LICENCES EPREUVES DU 25 MAI 2016.

Le Groupe de Travail Licences Epreuves s'est réuni le mercredi 25 mai 2016 au siège de la Fédération.
Le PV final de cette réunion est joint en annexe.

Pour 2017, le Groupe de Travail Licences Epreuves a souhaité soumettre au vote du Comité Directeur les principales propositions qui suivent.

6.1 Tarification 2017 des affiliations.

Le Groupe de Travail propose d'augmenter de 50 euros les montants des affiliations pour 2017.

Tarifications affiliations 2017 :

- Clubs sportifs : 750 euros
 - Clubs Outre-mer : 550 euros
 - 1^{ère} affiliation : 550 euros.
 - Clubs tourisme : la baisse du tarif de l'affiliation accordée à titre expérimental pour la saison 2016 n'ayant pas été un succès, le Groupe de Travail propose de revenir à une tarification de : 500 euros.
- Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

6.2 Tarification 2017 des licences.

Pour 2017, les tarifs proposés pour les principales licences sont les suivants :

- Licences NCO et NCP : 270 euros (En 2016, 260 euros).
- Licence NET : 185 euros (En 2016, 180 euros).
- Licence NTR : 240 euros (En 2016, 235 euros).
- Licences MAT : 190 euros (En 2016, 185 euros).
- Licences jeunes : augmentation de 10 euros pour toutes les licences (NJ1, NJ2 et NJ3).
- Licence Gardien Moto-ball : 240 euros (En 2016, 235 euros).
- Licences LAP-LES-TIM : 45 euros (En 2016, 40 euros).
- Licence Tourisme : 25 euros. Pas d'augmentation.
- Licences Officiels : 35 euros. Pas d'augmentation.
- Licences inter : augmentation de 10 euros.
- Timbres inter : augmentation de 5 euros

En ce qui concerne les licences "une manifestation", le Groupe de Travail souhaite attendre la fin de l'année pour prendre une décision sur leur tarification en fonction des ventes réalisées compte tenu des dispositions nouvelles adoptées en 2016.

Le Groupe de Travail propose la mise en place d'une tarification supérieure pour les délivrances des licences journées non dématérialisées prises le jour des épreuves. La proposition est de majorer de + 10 euros le tarif de toutes les licences nationales une manifestation délivrées sur le lieu de l'épreuve.

Au sujet de la licence LJ5 (Epreuve vitesse motos 25 Power ou Tout-terrain moins de 50cc – 6/7 ans) dont seules 5 ventes ont été enregistrées au 20 mai, le Groupe de Travail a considéré que les chiffres parlent d'eux-mêmes et que cette licence ne peut être conservée en l'état. Après discussions, il a été demandé à ce que Madame DIEUDONNE et Messieurs POIRIER, CHAUMET-RIFFAUD et COURTY fassent une proposition pour une éventuelle fusion avec la LJJ. Messieurs POIRIER, CHAUMET-RIFFAUD et COURTY proposent la fusion des licences LJJ et LJ5 en un titre dédié à la découverte sportive et à la pratique éducative pour des enfants âgés de 6 à 11 ans au tarif de 25 euros.

Madame DIEUDONNE regrette de ne pas avoir été informée plus en avant de cette proposition qu'elle approuve cependant.

Nombre de votants : 30

Oui : 29. Non : 0. Abstentions : 1.

L'ensemble de ces propositions sont adoptées à la majorité par le Comité Directeur.

6.3 Photos sur les licences.

En 2015, le Comité Directeur avait décidé que la photo serait imposée sur les licences.

Le Président indique que si cette décision n'est pas remise en question, sa mise en place ne pourra pas être envisagée pour le début de la saison en raison de contraintes techniques. Ces difficultés sont entre autre liées aux formats de photos à insérer et aux difficultés liées au routage des licences.

Pour ces raisons, le Bureau propose aux membres du Comité Directeur de décaler dans le temps cette obligation. Il souhaite qu'une campagne de communication soit lancée afin d'inciter les licenciés à ajouter dans leurs espaces des photos d'identité au format requis par l'outil informatique.

Monsieur THOLLAS regrette que l'imposition des photos sur les licences ne puisse être mise en place comme prévu.

Cette proposition est validée par le Comité Directeur.

6.4 Tarification des épreuves 2017 et points portant sur la gestion des épreuves.

Le Groupe de Travail propose de modifier les textes relatifs aux conditions d'inscription au calendrier pour les spécialités protégées comme suit :

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE, REPORT DE DATE, MODIFICATION DE LA CAPACITÉ OU CHANGEMENT DU LIEU DES ÉPREUVES :

Les demandes devront être transmises à la FFM par la Ligue du club organisateur, la priorité de date sera donnée aux épreuves de Championnat, Coupe, Trophée, Prix FIM, FIM Europe ou FFM, toutes disciplines confondues, et quels que soient les autres types d'épreuves. Pour les épreuves hors championnat l'accord des clubs ayant inscrit une épreuve à la même date, 8 jours avant ou 8 jours après (dans un rayon de 100 kms pour une manifestation Internationale et Union Européenne et 50 kms pour une manifestation Nationale) devra être demandé.

~~En complément et pour les épreuves de Courses mixtes, Supercross, Montée Impossible, Dragsters, Courses sur Piste et Trial Indoor, l'autorisation écrite de tous les clubs ayant déjà inscrit une épreuve dans la même spécialité et à la même date devra être jointe à la demande.~~

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Le Groupe de Travail a souhaité attirer l'attention des membres du Comité Directeur sur cette nouvelle disposition concernant le délai de péremption des chèques qui entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet 2016. A compter de cette date, la validité des chèques bancaires sera de six mois, ce qui implique qu'il faudra modifier le document relatif aux inscriptions au calendrier FFM/FIM-Europe/FIM (et être vigilant sur les cautions demandées en début de saison).

Pour les épreuves à droits payants, le Bureau propose au Comité Directeur de facturer les droits d'inscription après les épreuves en même temps que les éventuels forfaits chronométrage, officiels, etc...

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

6.5 Aides aux clubs organisateurs.

Pour 2017, le Groupe de Travail propose le maintien du montant de l'aide fédérale, soit 1 300 euros par épreuve organisée.

Les clubs organisateurs Outre-mer percevront une aide de 1 060 euros par épreuve organisée.

Enfin, les clubs organisateurs de manifestations de tourisme, l'aide sera de 260 euros par an (quel que soit le nombre d'épreuves) et les clubs de Moto-Ball 85 euros par journée.

Les versements seront effectués dès la réception des rapports de clôture complets.

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Monsieur THOLLAS interroge le Président sur la possibilité de faire bénéficier ces aides aux clubs organisant des démonstrations de courses de côte sous l'égide de la Fédération.

Le Président propose que le Groupe de Travail Licences Epreuves y réfléchisse lors de la prochaine mandature.

6.6 Ristournes Ligues sur les licences.

En 2014, il a été décidé de reverser à compter de 2015 une part Ligue complémentaire sur les licences pratiquants. A terme, la ristourne sera de 25 euros.

- En 2015, la ristourne complémentaire a été de 15 euros.
- En 2016, la ristourne complémentaire a été portée à 20 euros (hors licences NET).
- En 2017, la ristourne sera de 25 euros à l'exception de la NET (20 euros).
- En 2018, la ristourne devrait être portée à 25 euros pour toutes les licences pratiquants.

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

6.7 Certificats médicaux.

Conformément à la décision prise en 2015, dans un but d'alléger le processus de délivrance des licences NET, la validité d'un certificat médical est de deux à dater de la saison 2016. Le Président a demandé à ce qu'un rappel soit fait sur ce point par les services.

6.8 Visuel des licences 2017.

Monsieur POIRIER confirme que le visuel de la licence 2017 sera différent en termes de couleur de celui de 2016.

6.9 Pass circuit Tout terrain.

La vente des nouveaux pass circuit MX et pass circuit Trial a été lancée le 20 avril 2016.

A ce jour, 32 comptes clubs ont été ouverts (en majorité des clubs de motocross)

Q. 07 – PROPOSITIONS DU SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LIGUES DU 20 MAI 2016.

Le Président BOLLE rappelle les points évoqués lors du séminaire des Présidents de Ligues du 20 mai 2016. Voir compte rendu en annexe.

Q. 08–QUESTIONS DIVERSES.

8.1 Demande de Monsieur Benoist SAURAY.

Monsieur SAURAY souhaite intervenir au sujet de la participation de la ligue de Nouvelle Calédonie à la Coupe des Régions de Motocross. En effet, le coût pour faire venir une équipe de 6 pilotes est important et le budget prévisionnel est de 45.000 euros. C'est la raison pour laquelle Monsieur SAURAY sollicite une aide financière de la Fédération.

Le Comité Directeur donne un avis favorable pour que cette demande soit étudiée par les services de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 12h30.

Révision intermédiaire du budget 2016 et le premier pré-budget 2017.

Pour 2016, en tenant compte de la ristourne sur la prime d'assurance 2014 de 100K€, le résultat prévisionnel, à ce jour, serait de 226,65K€. Pour mémoire cette révision comprend, également, la décision du dernier Comité Directeur d'augmenter l'aide aux organisations, soit une augmentation de ce poste à 90K€.

Dans le cadre de cette prévision, la quantité des Pass Circuit TT a été réduite à 500 unités au lieu des 3000 unités portées aux différentes situations budgétaires antérieures. Cette réduction de 2500 unités un impact net sur le résultat de -57.5K€.

Au titre des licences annuelles, la prévision des NCO et NET a été augmentée au regard du nombre de licences annuelles validées au 31 mai 2016. Au titre des licences nationales 1 manifestation, le nombre de licences à 100€ avait été estimé à 1300 unités ; aujourd'hui, il est très prudent de ramener ce chiffre à 1000 unités, ce qui a été intégré dans la révision budgétaire soit une baisse du net fédéral de 20K€.

Au regard des éléments déjà comptabilisés et les estimations pour les mois suivants, les ajustements +/- ont été opérés. Tout ceci crée un impact positif de 80K€.

Pour 2017, le pré-budget des produits s'établit à 18.503K€ pour 18.082K€ (2016) et celui des charges de 18.319K€ pour 17.966K€ (2016). Au titre des licences et Pass, la prévision quantitative 2016 actuelle a été reconduite avec les tarifs 2017, à approuver par le CD, pour une 1ère évaluation en tenant compte d'un passage de 500 pass TT à 1000 pass.

Les courses par équipe en France (ISDE et Motoball) et à l'étranger (dont MXDN aux USA), les postes budgétaires concernés ont fait l'objet d'une augmentation devant bien sûr être confirmée pour le CD de décembre prochain ; ces hausses sont cependant compensées par la disparition du Pôle d'Alès dans le budget 2017.

Pour le Salon du 2 roues à Paris, 80K€ ont été retenus. L'amortissement du car FFM a été pris en compte pour 30K€ (300K€ sur 10 ans) + 10K€ d'autres frais éventuels. Ce budget tient également compte d'une probable ristourne sur la prime d'assurance 2015 budgétée pour 150 K€ (la possible finale du Supermotard à la Réunion n'est pas prise en compte). Le budget des instances a été augmenté de 20K€ pour faire face au réassort habituel post-élections de leurs membres. Le budget de la masse salariale, charges comprises, est augmenté de 1.5%.

La convention d'objectif a été reconduite pour le même montant en attendant la négociation.

Enfin, ce budget tient compte également de la continuité de l'exploitation du circuit Carole et à ce titre la redevance de 50K€ a été prise en compte.

In fine, ce pré-budget fait ressortir un excédent net de 344K€.

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LIGUES

Réunion du vendredi 20 mai 2016

PRESENTS :

Monsieur Jacques BOLLE, Président.

LMR Alsace: Monsieur Thierry POMMIER
LMR Aquitaine : Monsieur Patrick LAMOUREUX
LMR Auvergne : Monsieur Vincent RIGAUDIAS
LMR Bourgogne : Monsieur Jean-Pierre FOREST
LMR Bretagne : Monsieur Patrick BERTAUD
LMR Centre : Monsieur Alain BELLANGER
LMR Champagne Ardenne : Monsieur Michel GIRAUX
LMR Corse : Messieurs Laurent PERALDI et Vincent DUSSOLLIER
LMR Flandres : Monsieur Frédéric SCHOTS
LMR Franche Comté : Monsieur Christian GOUX
LMR Ile de France : Monsieur Fernand DIEUDONNE
LMR Languedoc Roussillon : Monsieur Didier BOFILL
LMR Limousin : Monsieur Patrice BRACHET
LMR Lorraine : Messieurs Joël POIROT et Luc GREMILLET
LMR Midi Pyrénées : Monsieur Gilbert GONTIER
LMR Normandie : Monsieur Philippe HEBERT
LMR Pays de la Loire : Monsieur Philippe LEBEAU
LMR Picardie : Monsieur Patrick STADLER
LMR Poitou Charentes : Monsieur Patrick DAVID
LMR Provence : Monsieur Eric SIMON
LMR Rhône-Alpes : Monsieur André LIOGIER

ASSISTAIENT EGALEMENT : Madame Charlotte RICHARD (en partie). Messieurs Sébastien POIRIER, Michel LEROY, Vincent CHAUMET-RIFFAUD, Alex BOISGROLLIER et Jean-Thierry COURTY (en partie).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie LEMOINE.

Le Président Jacques BOLLE ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue aux participants. Il se félicite de la présence de la totalité des Ligues à cette réunion.

En préambule, le Président souhaite communiquer les informations suivantes aux Ligues :

- Chiffres clefs de la Fédération :

La synthèse mise à jour des grands chiffres clefs de la FFM de 2009 à 2015 a été adressée à l'ensemble des Présidents de Ligues début mars.

Il s'agit d'un document pédagogique qui regroupe de façon claire les données et les tendances majeures de la FFM. Le Président engage les Présidents de Ligues à utiliser ces données vis-à-vis de nos clubs, de nos licenciés et de nos détracteurs.

- Assemblées Générales Electives des Ligues.

L'ensemble des Assemblées Générales Electives des Ligues se sont déroulées au cours du premier trimestre 2016.

Une contestation relative aux élections de la Ligue de l'île de la Réunion a été reçue et sera traitée par le Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage avant la fin mai.

Il faut aussi noter deux élections reprogrammées :

- Ligue Rhône-Alpes : le délégué votant a démissionné et une nouvelle élection est prévue le 18 juin 2016.

- Ligue de Champagne : le Président, Monsieur GIRAUX, a démissionné suite à différents problèmes internes à la Ligue. Une nouvelle élection est prévue le 17 juin 2016.

- Point sur le système de délivrance des licences.

L'intranet fédéral donne satisfaction et la souscription 2016 des licences se passe bien. Les quelques problèmes rencontrés l'an dernier ont été solutionnés et les ajustements nécessaires effectués avec le prestataire.

Pour 2016, la priorité est la fin de la mise en place de l'outil de gestion des épreuves qui fonctionne déjà au niveau de la partie sportive, mais dont la partie financière est en cours de finalisation pour la fin 2016.

Le chantier suivant sera celui des licences à la journée qui devront rentrer dans la dématérialisation afin de faciliter le travail des clubs sur le terrain.

Le Président souligne l'exemple de certaines Ligues (Provence par exemple) qui imposent de passer par l'outil informatique pour souscrire une licence à la journée.

Environ 14.000 licences sont délivrées et il est important d'avoir des fichiers informatiques correspondants (recherches plus aisées et possibilité de créer des bases de données permettant de proposer une souscription d'une licence annuelle).

- Réforme des régimes d'homologation et d'autorisation des manifestations.

Le Président informe les Présidents de Ligues de la promulgation d'ici la fin de l'année d'un décret qui va modifier en profondeur le régime d'autorisation en vigueur actuellement.

Une information complète sera réalisée par la Direction Juridique après la parution de ce texte.

Q. 1 CONVENTIONS D'OBJECTIFS DES LIGUES 2016.

Le Président rappelle que la Fédération a mis en place depuis 2015 un nouveau système de redistribution de fonds aux Ligues qui, pour la grande majorité d'entre elles perçoivent une augmentation substantielle de leurs recettes. (Voir en annexe).

Conformément aux conventions d'objectifs signées début 2015, ces sommes doivent être utilisées pour financer de nouvelles actions ciblées.

Les Ligues se sont engagées à investir l'essentiel de ces fonds dans les objectifs suivants : professionnalisation des Ligues, aide aux clubs organisateurs, sécurisation des terrains de motocross, rachat d'équipement (exemple : rachat de circuit...) et mise en place de championnats départementaux.

Début 2016, la majorité d'entre elles ont retourné le document de synthèse relatif à l'affectation de ces fonds en 2015 et globalement, ces retours sont satisfaisants. Le Président rappelle que les fonds ne doivent pas être thésaurisés et ne peuvent notamment pas être affectés à des dépenses, même éligibles, si celles-ci existaient déjà précédemment.

Le Président indique que la Direction Juridique (et plus précisément Madame Charlotte RICHARD) est à la disposition des Ligues pour toute information ou précision.

Q. 2 REFORME TERRITORIALE.

Le Président BOLLE rappelle que ce point a déjà été évoqué lors de précédentes réunions du Comité Directeur et qu'il a été décidé de ne rien faire avant la tenue des élections de septembre 2016.

L'Etat impose aux fédérations sportives de créer ses nouvelles structures administratives au sein des régions au plus tard pour le 31 décembre 2017. Toutefois, il n'est pas imposé aux Fédérations de dissoudre les Ligues existantes à cette date, une période transitoire est tout à fait possible.

La Fédération a une expérience en la matière suite à la fusion des anciennes Ligues Dauphiné / Lyonnais menant à la création de celle du Rhône-Alpes. Durant près d'un an, les trois structures ont coexisté.

Dès octobre 2016, le Directeur Général Monsieur POIRIER, sera affecté à cette mission de restructuration de ces Ligues et sera amené à se rendre dans chacune d'entre elles afin de rencontrer les élus et de lancer la création des futures nouvelles Ligues.

Q. 3 ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 30 SEPTEMBRE 2016.

La prochaine Assemblée Générale Elective se déroulera le vendredi 30 septembre au CNOSF.

Le Président rappelle que l'application de la loi sur la parité a imposé à la Fédération l'obligation d'avoir un minimum de 25% de femmes au sein de ses instances dirigeantes. C'est pourquoi le Comité Directeur a augmenté à 40 le nombre de membres du Comité Directeur (dont 10 femmes).

Si le nombre de candidates féminines est inférieur à 10, les postes resteront vacants et de nouvelles élections devront être organisées.

Lors des Assemblées Générales du 20 juin, quelques ajustements aux statuts fédéraux seront soumis aux votes.

Le Président BOLLE indique que le logiciel habituel de gestion des votes sera utilisé.

Le programme prévisionnel de la journée du 30 septembre sera le suivant :

- De 09h30 à 12h30 : Assemblée Générale Elective

- Déjeuner pour l'ensemble des délégués votantes des Ligues et des membres du Comité Directeur (anciens et nouveaux).

De 14h00 à 18h00 : Réunion du nouveau Comité Directeur sans les membres de l'Assemblée Générale (Elections des membres du Bureau, des Présidents et membres des Commissions, Collèges et Comités et des instances disciplinaires et anti-dopage).

Le lendemain, samedi 1er octobre, une réunion du Comité Directeur nouvellement élu sera organisée au siège de la Fédération.

Q. 4 ANNUAIRE FFM 2017.

Lors de la réunion du Comité Directeur de décembre 2015, la décision de retravailler sur le contenu de l'annuaire fédéral avait été prise. S'était posée la question du maintien ou non des règlements des Championnats de France et des calendriers des épreuves dans celui-ci. Il avait été noté que les règlements des épreuves sont adressés aux participants en début de saison et facilement téléchargeables sur le site fédéral, et que les calendriers sont déjà obsolètes lors de la parution de l'annuaire. Le coût de fabrication et d'envoi des annuaires est de 50.000 euros environ.

Un tour de table est engagé et il s'avère qu'une grande majorité de participants ne souhaitent pas la disparition de l'annuaire fédéral (seuls 3 participants sur 23 présents y sont favorables).

Après discussions, les Présidents de Ligues s'accordent sur le fait que les pages calendriers (jaunes) et une partie des pages Ligues et Clubs (bleues) pourraient éventuellement être retirées.

La décision finale sera prise par la prochaine équipe élue du Comité Directeur.

Q. 5 QUESTIONS DIVERSES.

5.1 Pass circuit Tout Terrain.

Les nouveaux pass circuit MX et pass circuit Trial ont été lancés il y a un mois. Les moto-clubs intéressés doivent contacter la FFM (Monsieur Christophe LE BIHAN) afin de s'enregistrer et de programmer leurs sites et dates d'organisation de sessions. Les demandes commencent à arriver.

Pour mémoire, le Président rappelle que la première année (2009), en vitesse, 1 300 pass circuit avaient été délivrés, en 2016 le nombre prévisionnel de ventes est de 20 000 pass.

5.2 Professionnalisation des Ligues - Profil de poste cadre.

A la demande de plusieurs Présidents de Ligues, une fiche de poste type a été réalisée par Monsieur POIRIER et est à leur disposition sur demande.

Le Président indique que la formation la plus adaptée pour ces cadres de Ligues semble être le Master STAPS MOS (Management des Organisations Sportives).

5.3 Motos Electriques et Racer City Tour.

Monsieur POIRIER évoque le projet "Championnat Racer City Tour" basé sur le développement de machines électriques pour des courses de Supermotard en ville. Son promoteur, Monsieur Jean-Paul LEVY a prospecté les grandes villes de l'hexagone et a été amené à contacter les Présidents des Ligues.

Il a rédigé un cahier des charges qu'il s'appête à envoyer aux Ligues et moto-clubs potentiellement intéressés par cette organisation incluant les modalités financières.

Le Président BOLLE souhaite souligner que la FFM n'est pas associée, ni garante de ce projet.

Il appartiendra aux moto-clubs de décider de se lancer ou non dans ces organisations.

5.4 Assurances.

Monsieur STADLER souhaiterait savoir s'il est possible de recevoir un suivi des déclarations d'accidents survenus au sein des épreuves se déroulant dans les Ligues. Compte tenu du volume, il est difficile d'adresser ce type de relevé régulièrement, toutefois les Présidents de Ligues peuvent interroger la Direction Juridique au cas par cas si besoin.

Monsieur BERTAUD demande des précisions sur certaines attestations reçues d'un courtier proposant des tarifs très bas aux clubs organisateurs. Le Président appelle les clubs à la prudence en la matière, il convient de bien vérifier que les attestations reçues incluent bien toutes les informations légales nécessaires.

En cas de doute, la Direction Juridique peut assister les clubs qui lui en font la demande.

5.5 Pôle Espoirs de Bourges

Monsieur BELLANGER souhaiterait avoir des informations complémentaires sur le Pôle Espoirs de Bourges.

Monsieur POIRIER indique que Monsieur Donald ADAMS partant en retraite en 2016, la décision de fermer la structure fédérale de Bourges a été prise.

Sur place, devant la volonté du Président du Moto-club du Berry, Monsieur Christian CLAUDEL, de reprendre une partie de ses activités, celui-ci a présenté un dossier de candidature pour obtenir le label Site d'Excellence Sportive.

Compte tenu des éléments présentés, ce label FFM a été accordé au Moto-club du Berry qui développera, sous sa propre gestion, une activité sports études sur ce site.

Dans un premier temps, il va falloir fermer le pôle et régler l'aspect social de ce dossier pour les deux salariés.

Une réunion du Comité Directeur du Pôle de Bourges est programmée au siège de la Fédération le 27 mai prochain.

5.6 Experts Sécurisation des circuits.

Monsieur DAVID souhaiterait que les ligues aient un retour de la Direction des Sports après les validations des travaux effectués sur les sites.

Monsieur CHAUMET RIFFAUD indique que cela est difficile en raison de la charge de travail importante que cela demanderait. Toutefois, sur demande au cas par cas, la Direction des Sports peut adresser ces dossiers.

Monsieur HEBERT interroge le Président sur la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire en sorte que les experts n'officient pas dans leurs Ligues. En effet, lors des dernières élections, certaines Ligues ont vu certains de leurs membres experts non réélus au sein de leurs Comités Directeurs et cela est peut-être lié à leurs inspections de terrains. Plusieurs Présidents appuient cette demande et ont conscience que cela entrainera des coûts supérieurs en termes de frais de déplacement.

Le Président lui indique qu'une réflexion sera engagée à ce sujet lors de la prochaine mandature.

5.7 Cahiers des dirigeants.

Monsieur SIMON souhaiterait savoir s'il est prévu de réaliser une version du cahier des dirigeants incluant les informations relatives aux exigences administratives sur le principe de ce qui est proposé lors des formations CDSR. La Direction Juridique doit travailler sur ce sujet.

5.8 Médailles honorifiques de la Fédération :

Les dossiers seront envoyés le lundi 23 mai, les demandes sont à retourner avant le 31 juillet (utilisation du formulaire 2016 uniquement).

5.9 Assemblées Générales et Comité Directeur du 20 juin :

Les courriers ont été envoyés aux Ligues et les coupons réponses de participation sont à renvoyer avant le 30 mai 2016. Les réunions se tiendront au siège de la FFM.

5.10 Dotations aux Ligues.

Monsieur POIRIER indique aux participants qu'un kakémono a été envoyé à chaque Ligue reprenant le visuel de la licence 2016.

Q. 6 GOUVERNANCE FEDERALE.

Le Président souhaite revenir sur le dossier de la gouvernance fédérale.

Il rappelle les principales évolutions apportées à celle-ci lors de la mandature :

- Limitation de l'âge pour la candidature à la présidence de la FFM à 70 ans au jour de l'élection.
- Non cumul du mandat de président de la FFM avec un mandat fédéral local, départemental ou régional.
- Limitation de la possibilité d'être candidat à la présidence de la FFM aux seuls membres qui n'ont pas déjà été Président de la FFM pendant dix années (120 mois) consécutives ou non.

Par contre, la partie relative à l'élargissement du socle électoral n'a pas été soumise au vote de l'Assemblée Générale de juin 2015, n'obtenant que la majorité simple au vote du Comité Directeur.

Il rappelle que seuls 52 votants représentant les ligues élisent aujourd'hui les instances de la FFM.

Pour les élections de 2020, la réforme territoriale va encore réduire le nombre d'électeurs. Aussi, il convient de réfléchir à trouver des idées pour agrandir le socle électoral et ainsi rendre nos élections plus démocratiques tout en tenant compte des contraintes liées à leur organisation (capacité de salle par exemple).

Un tour de table est engagé faisant ressortir les propositions suivantes :

- Faire voter les membres des Comités Directeurs des Ligues.
- Faire voter les Présidents de Commission.
- Faire voter les membres des Bureaux Exécutifs des Ligues.

En conclusion, il ressort que les Présidents de Ligues ne sont pas opposés sur le principe de l'élargissement du socle électoral pour les élections de 2020 afin de permettre d'avoir un nombre plus important de représentants de chaque Ligue.

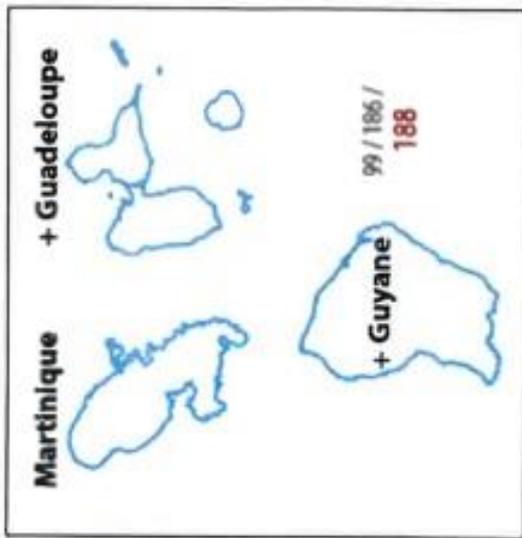
Pour conclure, le Président remercie une nouvelle fois les participants pour leur participation à cette réunion.

Plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 16 heures.

Situation Licences fin avril

2014 / 2015 / 2016

30-04-2014 / 30-04-2015 / 30-04-2016



Nouvelle Calédonie



Réunion



Type de licence	FLANDRES										NORMANDIE										ILE DE FRANCE										CHAMPAGNE																																																																																																																																																																																								
	ANNEES 2014-2015-2016					ANNEES 2014-2015-2016					ANNEES 2014-2015-2016					ANNEES 2014-2015-2016					ANNEES 2014-2015-2016					ANNEES 2014-2015-2016																																																																																																																																																																																													
	Nombre					Nombre					Nombre					Nombre					Nombre																																																																																																																																																																																																		
Total	2140	2163	2215	102,40	2366	2575	2814	109,28	3777	3499	3522	100,66	1859	1903	1976	103,84	173	195	190	97,44	301	307	344	112,05	306	310	287	92,58	243	263	264	100,38	66	45	47	104,46	88	102	117	114,71	69	64	84	131,25	111	81	97	119,75	1099	1142	1094	95,80	1453	1604	1679	104,68	1352	1324	1359	102,64	1036	1028	1048	101,95	1016	1056	994	94,13	1234	1385	1461	105,49	1171	1154	1188	102,95	899	888	922	103,83	3	6	15	250,00	21	22	30	136,36	26	22	27	122,73	19	16	16	100,00	7	13	18	138,46	26	27	19	70,37	27	20	25	125,00	25	20	18	90,00	68	57	50	87,72	102	99	95	95,96	86	81	71	87,65	62	66	51	77,27	NATIONALE JEUNES 6-7 ANS - N12	NATIONALE JEUNES 8-9 ANS - N12	NATIONALE JEUNES 10-14 ANS - N13	NT COMP PASS SCAR NCP	NATIONALE PILOTE HANDICAP - NPH	NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	INTER & UE COMPETITIONS ANNUELLES	780	764	862	112,83	460	523	616	117,78	1901	1700	1690	99,41	434	496	533	107,46	1	1	2	--	20	20	38	190,00	10	10	2	--	12	11	20	90,91	15	17	20	117,65	18	15	20	133,33	59	45	56	124,44	8	8	10	125,00	780	764	862	112,83	460	523	616	117,78	1901	1700	1690	99,41	434	496	533	107,46	1	1	2	--	20	20	38	190,00	10	10	2	--	12	11	20	90,91
Total	1763	1942	2122	109,27	1366	1371	1410	102,84	2482	2342	2397	102,35	3723	3358	4017	119,62	198	224	186	83,04	113	99	120	121,21	348	331	328	99,09	654	661	739	111,80	64	73	78	106,85	21	29	38	131,03	72	66	82	124,24	125	120	149	124,17	865	846	948	112,06	452	460	485	103,41	1537	1503	1533	102,00	1523	1388	1868	134,58	747	731	832	113,82	404	415	409	98,55	1269	1274	1286	100,84	1398	1252	1653	132,03	15	15	20	133,33	11	14	17	121,43	25	17	26	152,94	18	14	23	164,29	12	12	20	166,67	11	8	9	112,50	25	26	30	115,38	16	22	40	191,82	75	79	67	84,81	24	29	34	117,24	126	111	101	90,99	58	59	112	189,83	NATIONALE PILOTE HANDICAP - NPH	NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	INTER & UE COMPETITIONS ANNUELLES	803	777	890	114,54	767	761	758	99,61	500	422	431	102,13	1277	1098	1175	107,01	20	9	4	44,44	6	1	1	100,00	6	3	3	100,00	115	67	57	85,07																																																				
Total	1763	1942	2122	109,27	1366	1371	1410	102,84	2482	2342	2397	102,35	3723	3358	4017	119,62	198	224	186	83,04	113	99	120	121,21	348	331	328	99,09	654	661	739	111,80	64	73	78	106,85	21	29	38	131,03	72	66	82	124,24	125	120	149	124,17	865	846	948	112,06	452	460	485	103,41	1537	1503	1533	102,00	1523	1388	1868	134,58	747	731	832	113,82	404	415	409	98,55	1269	1274	1286	100,84	1398	1252	1653	132,03	15	15	20	133,33	11	14	17	121,43	25	17	26	152,94	18	14	23	164,29	12	12	20	166,67	11	8	9	112,50	25	26	30	115,38	16	22	40	191,82	75	79	67	84,81	24	29	34	117,24	126	111	101	90,99	58	59	112	189,83	NATIONALE PILOTE HANDICAP - NPH	NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	INTER & UE COMPETITIONS ANNUELLES	803	777	890	114,54	767	761	758	99,61	500	422	431	102,13	1277	1098	1175	107,01	20	9	4	44,44	6	1	1	100,00	6	3	3	100,00	115	67	57	85,07																																																				

CUMUL 2015 au 30/04	PROVENCE						LIMOUSIN						PICARDIE						CORSE							
	ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016							
	Nombre						Nombre						Nombre						Nombre							
Type de licence	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16
Total	4098	4068	4290	105,46	854	856	864	856	939	109,70	2134	2487	2535	101,53	514	535	516	516	516	514	535	516	516	516	516	516
OFFICIELS	540	555	686	123,60	98	99	98	99	105	106,06	139	136	138	101,47	73	101	107	107	107	73	101	107	107	107	107	107
LICENCES DIVERS	186	195	218	111,79	23	30	23	30	47	156,67	86	76	59	77,63	8	8	13	13	8	8	8	8	8	8	8	8
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	2004	1906	1840	96,54	634	638	634	638	667	104,55	1115	1324	1235	93,28	274	247	261	261	274	274	247	247	247	247	247	247
NT COMP MOTO ANCIENNE TT - MAT	24	19	18	94,74	9	8	9	8	10	175,00	10	12	19	158,33	1	1	1	1	10	10	12	19	158,33	1	1	1
NATIONALE COMPETITION MCO+NTR	1697	1601	1482	92,30	555	564	555	564	584	103,55	1005	1200	1116	93,00	270	197	200	200	270	270	197	197	197	197	197	197
NT GARDIEN MOTOBALL - NGM	27	18	18	100,00																						
NATIONALE JEUNES 6-7 ANS - NJ1	46	61	94	154,10	7	6	7	6	11	183,33	15	20	18	90,00	22	13	25	25	15	20	18	90,00	22	13	25	115,38
NATIONALE JEUNES 8-9 ANS - NJ2	59	58	66	113,79	11	11	11	11	9	81,82	14	15	14	93,33	21	6	20	20	14	15	14	93,33	21	6	20	166,67
NATIONALE JEUNES 10-14 ANS - NJ3	148	145	159	109,66	48	47	50	47	50	106,38	68	65	60	92,31	28	30	35	35	68	65	60	92,31	28	30	35	116,67
NT COMP PASS SCAR MCP	1	2	2	100,00	7	1	2	1	2	200,00	7	1	2	200,00	1				7	1	2	200,00	1			
NATIONALE PILOTE HANDICAP - NPH	1	1	1	100,00	2	1	1	1	1	100,00	2	1	1	100,00	3	22	7	7	2	3	22	7	7	2	3	100,00
NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	1	1	1	100,00	2	1	1	1	1	100,00	2	1	1	100,00	3	22	7	7	2	3	22	7	7	2	3	100,00
INTER & UE COMPETITIONS ANNUELLES	38	58	71	122,41	8	3	8	3	2	66,67	10	12	15	125,00	4	4	6	6	10	12	15	125,00	4	4	6	150,00
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	1283	1318	1443	109,48	80	80	80	80	108	135,00	784	938	1077	114,82	155	174	129	129	784	938	1077	114,82	155	174	129	74,14
TOURISME FFM	67	36	32	88,89	21	6	21	6	10	166,67	21	1	1	100,00	1	1	1	1	21	1	1	100,00	1	1	1	0,00
CUMUL 2015 au 30/04	RHONE-ALPES						REUNION						MARTINIQUE-GUADELOUPE-GUYANE						NOUVELLE CALEDONIE							
Type de licence	ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016						ANNEES 2014-2015-2016							
	Nombre						Nombre						Nombre						Nombre							
	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/14	30/4/15	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16	30/4/16
Total	4300	4025	4255	105,71	356	420	356	420	617	146,90	99	186	188	101,08	162	120	171	171	99	186	188	101,08	162	120	171	142,50
OFFICIELS	406	409	436	106,60	38	47	38	47	98	208,51	41	38	52	136,84	48	36	48	48	41	38	52	136,84	48	36	48	133,33
LICENCES DIVERS	162	141	172	121,99	10	15	10	15	28	186,67	6	2	9	450,00	1	3	5	5	6	2	9	450,00	1	3	5	166,67
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	2225	2162	2291	105,97	294	336	294	336	431	128,27	20	111	105	94,59	108	66	108	108	20	111	105	94,59	108	66	108	163,64
NT COMP MOTO ANCIENNE TT - MAT	31	38	46	221,05															31	38	46	221,05				
NATIONALE COMPETITION MCO+NTR	1912	1877	1988	105,91	256	284	256	284	353	124,30	14	79	80	101,27	84	56	83	83	14	79	80	101,27	84	56	83	148,21
NT GARDIEN MOTOBALL - NGM	3	3	5	166,67															3	3	5	166,67				
NATIONALE JEUNES 6-7 ANS - NJ1	49	37	39	105,41	7	7	7	7	18	257,14					2				49	37	39	105,41				
NATIONALE JEUNES 8-9 ANS - NJ2	47	43	39	90,70	9	12	14	12	14	116,67					3	2	4	4	47	43	39	90,70				200,00
NATIONALE JEUNES 10-14 ANS - NJ3	163	144	152	105,56	22	33	46	33	46	139,39	6	27	20	74,07	19	8	13	13	163	144	152	105,56	22	33	46	162,50
NT COMP PASS SCAR MCP	10	15	14	93,33															10	15	14	93,33				
NATIONALE PILOTE HANDICAP - NPH	3	1	2	200,00															3	1	2	200,00				
NT COMP POCK & PIT BIKE - NPP	7	4	6	150,00															7	4	6	150,00				
INTER & UE COMPETITIONS ANNUELLES	55	44	53	120,45	1	2	2	2	2	120,45	2	2	2	120,45	1	1	1	1	55	44	53	120,45	1	1	1	1
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	1438	1259	1282	101,83	12	22	58	22	58	263,64	30	35	20	57,14	4	15	10	10	1438	1259	1282	101,83	12	22	58	66,67
TOURISME FFM	14	10	21	210,00	1	1	1	1	1	210,00	1	1	1	210,00	1	1	1	1	14	10	21	210,00	1	1	1	1

ETAT DES REVERSEMENTS LIGUES
LICENCES ANNUELLES ET AFFILIATIONS

Hors Cotisations ou Droits Ligue

PERIODE DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 AOÛT

ANNEES 2014-2015-2016

LIGUES	CODE FFM	2014	2015	2016	ECART € 2016-2014	EVOLUTION %	ECART € 2016-2015	EVOLUTION %
FLANDRES	L01	34 267	69 917	76 188	41 921	122,34	6 272	8,97
NORMANDIE	L02	38 391	83 989	97 694	59 304	154,47	13 705	16,32
ILE DE France	L03	56 012	108 687	118 410	62 398	111,40	9 723	8,95
CHAMPAGNE-ARDENNES	L04	28 938	57 938	65 573	36 635	126,60	7 635	13,18
LORRAINE	L05	26 839	59 582	69 772	42 933	159,96	10 190	17,10
ALSACE	L06	20 247	43 716	46 338	26 090	128,86	2 622	6,00
BRETAGNE	L07	41 221	77 779	86 012	44 791	108,66	8 233	10,58
PAYS DE LA LOIRE	L08	48 986	89 903	120 207	71 221	145,39	30 305	33,71
CENTRE	L09	34 569	71 009	77 034	42 465	122,84	6 026	8,49
BOURGOGNE	L10	29 714	59 279	60 478	30 764	103,53	1 200	2,02
FRANCHE-COMTÉ	L11	31 847	62 565	70 885	39 038	122,58	8 321	13,30
POITOU-CHARENTES	L12	28 215	53 741	59 053	30 838	109,30	5 312	9,89
AUVERGNE	L14	28 478	53 868	60 764	32 286	113,37	6 896	12,80
AQUITAINE	L17	51 476	104 018	110 692	59 217	115,04	6 674	6,42
MIDI-PYRÉNÉES	L18	45 938	92 840	105 361	59 423	129,36	12 521	13,49
LANGUEDOC-ROUSSILLON	L19	31 433	54 542	68 121	36 688	116,72	13 579	24,90
PROVENCE	L20	63 453	123 906	132 895	69 442	109,44	8 989	7,26
LIMOUSIN	L21	15 942	28 638	35 139	19 197	120,41	6 502	22,70
PICARDIE	L22	36 548	82 169	85 017	48 469	132,62	2 849	3,47
CORSE	L23	7 947	16 025	17 010	9 062	114,03	985	6,15
RHONE-ALPES	L30	70 642	134 513	151 234	80 592	114,08	16 721	12,43
REUNION	L24	7 218	15 740	22 213	14 995	207,76	6 474	41,13
MARTINIQUE	L25	557	1 584	1 763	1 206	216,53	179	11,30
NOUVELLE CALEDONIE	L27	2 870	5 267	7 085	4 215	146,87	1 818	34,51
GUADELOUPE	L28	2 514	4 149	4 712	2 198	87,41	563	13,57
GUYANE	L29	399	1 112	914	515	128,98	199	-17,85
TOTAL		784 659	1 556 470	1 750 561	965 902	123,10	194 092	12,47

Bilan des visites d'experts sécurité au 19 mai 2016



562
désignations
d'experts
envoyées



520
circuits
visités par
un expert

1 2
3 4



500
rapports
d'inspection
envoyés



378
attestations de
réalisation des
travaux reçues

EXPERTS	NB VISITE	%
ABADIE Guy	20	4%
ASTIER Joël	0	0%
BOFILL Didier	10	2%
BOURRIER Philippe	8	1%
BRACHET Patrice	2	0%
CHAMBAUD Alain	2	0%
CHARRAULT Gérard	9	2%
CLERQUIN Henry	2	0%
DUSSOLLIER Vincent	2	0%
GABREAUX Mickael	10	2%
GAILLARD Jacky	7	1%
GIRARD François	0	0%
GIRAUX Michel	8	1%
GRIVOT Alain	6	1%
HAUQUIER David	2	0%
HEMERIT Sébastien	1	0%
JACQUES Olivier	5	1%
LAMOUREUX Patrick	12	2%

EXPERTS	NB VISITE	%
LASSAUX Olivier	2	0%
LEONCE Loïc	166	30%
LIOGIER André	18	3%
MIGNOT Daniel	3	1%
MULLER Jean-Luc	4	1%
PRADEAU Yves	9	2%
RIGAL Rémi	8	1%
RIGAUDIAS Vincent	6	1%
RINGENBACH Serge	20	4%
RIVIERE Samuel	0	0%
ROBERT Dominique	2	0%
ROBERT Olivier	187	33%
SAURAY Yannic	3	1%
SCHICKEL Jean-Marc	6	1%
STADLER Patrick	6	1%
TILLIER Fabrice	2	0%
VERNOIS Serge	5	1%
ZIMMER Henri	9	2%
TOTAL	562	100%

Les experts sécurité

- 35 experts sécurité FFM
- 21 Ligues représentées
- 32 experts sollicités pour réaliser les visites des circuits

